

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 15 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le 15 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué le 9 octobre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick LAFARGE.

Etaient présents :

Mmes : Nathalie DAUNAS, Stéphanie LACOSTE, Monique PARTHENAY, Laurence LANCERON,
MM : Patrick LAFARGE, Eric VERGER, Pierre LEVEQUE, Bruno GAUTIER, Jérémy AUMONT, Théo MORILLON, Jean-Maurice SABATER, Jean-Jacques LOUGEZ

Excusés ayant donné procuration : Nathalie CHANTEREAU à Mr Patrick LAFARGE

Excusée : Laëtitia FRANCK PRUDENZANO

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 12

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu,
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance,
- Proposition de révision de la taxe d'aménagement,
- Prise en charge des frais de déplacement professionnel et de formation du personnel et des élus,
- DM n°3 – Signalétique,
- Point sur l'avancement de la réhabilitation des lagunes par Grand-Cognac,
- Présentation du projet d'aménagement Espaces verts devant la Mairie,
- Informations et questions diverses.

La séance est ouverte à 18 h 30.

1 – Approbation du dernier compte-rendu

Aucune remarque, le compte-rendu du 3 septembre est approuvé à l'unanimité des présents, 13 pour.

2 - Nomination d'une secrétaire de séance

Madame Monique PARTHENAY est nommée secrétaire de séance.

3 – Proposition de révision de la taxe d'aménagement

Monsieur le Maire explique au Conseil que la taxe d'aménagement redevable par les administrés lorsqu'ils créent de la surface habitable est fixé à 1 % depuis plusieurs années. Cette taxe, à l'attention des communes, peut varier de 1 à 4 %.

Monsieur le Maire propose d'augmenter à 2 % la taxe d'aménagement.

Le Conseil approuve à l'unanimité des présents, 13 pour, l'augmentation à 2 % la taxe d'aménagement.

4 – Prise en charge des frais de déplacement professionnel et de formation du personnel et des élus

Monsieur le Maire propose au Conseil que le personnel et les élus qui partent en formation ou en déplacement professionnel soient remboursés de leur frais de déplacement à hauteur des montants fixés par décret pour toute la durée du mandat.

Le Conseil approuve la proposition à l'unanimité des présents, 13 pour.

5 – DM n°3 - Signalétique

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que pour s'acquitter de la facture des panneaux de rue et panneau au stade de football il est nécessaire d'approvisionner le compte 2152.

Il propose de passer les écritures suivantes :

020	Dépenses imprévues d'investissement	- 1 000,00 €
2152	Installations de voirie	+ 1 000,00 €

Le Conseil approuve la décision modificative à l'unanimité des présents, 13 pour.

6 – Point sur l'avancement de la réhabilitation des lagunes par Grand-Cognac

Monsieur le Maire présente un point sur l'avancement de l'étude pour la réhabilitation des lagunes menée par la communauté d'agglomération de GRAND COGNAC.

Le cabinet d'étude propose 3 solutions :

- Regrouper et réhabiliter les 2 lagunes sur celle des 6 chemins,
- Construire une nouvelle lagune sur un nouveau site,
- Construire une lagune commune SIGOGNE / CHASSORS.

La solution à privilégier dépendra du foncier que les deux communes ont à proposer.

Monsieur le Maire explique qu'en plus du coût de construction d'une lagune, s'ajoute le coût exorbitant pour refaire les canalisations qui sont en mauvais voir très mauvais état en fonction des tronçons.

7 – Présentation du projet d'aménagement Espaces Verts devant la Mairie

Madame DAUNAS présente au conseil le projet d'aménagement de l'espace végétalisé devant la Mairie réalisé par l'agent technique.

Le projet prévoit une partie engazonnée et une partie en galets avec différents végétaux autour d'un muret en pierre indiquant le nom de la commune.

Le conseil donne un accord de principe. Un chiffrage va donc être réalisé.

8 – Informations et questions diverses

- Une machine à pains a été installée comme prévu sur la plateforme de l'ancienne cabine téléphonique à côté de la Mairie. Elle est en cours de raccordement.
- Plantations au cimetière : travail avec la Fredon pour éviter les mauvaises herbes, engazonnement (pelouse mycorisée dont l'avantage est une tonte moins fréquente et plus résistante à la chaleur), plantes vivaces et couvre sol. Le but étant d'arriver au zéro désherbage en janvier 2022.
Dans le prochain écho, un appel à don de plantes paraîtra.

Madame DAUNAS présente au conseil les évolutions des travaux réalisés sur le cimetière depuis ces dernières années.

Une procédure de reprise de concessions devrait être lancée l'an prochain sur les tombes les plus délabrées.

- Le prochain écho sera prêt la semaine prochaine pour distribution fin octobre.
- Un correspondant Défense doit être nommé. Monsieur le Maire propose Monsieur LOUGEZ.
- Une concertation sur le fonctionnement de l'école et des activités périscolaires est organisée le lundi 26 octobre 2020 de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les parents sont invités à venir échanger sur ces sujets avec Monsieur SABATER conseiller municipal en charge des écoles.

Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 30.